

JEU-CONCOURS DÉCOUVERTE DE L'ARBITRAGE

Le règlement suivant est établi aux fins de sélectionner l'équipe qui représentera la Ligue Occitanie de Rugby à la finale nationale du Concours Découverte de l'Arbitrage.

Article 1 – Nature du jeu-concours

Ce jeu-concours a pour but de vulgariser les règles du jeu de rugby et de parfaire les connaissances des jeunes joueurs.

Il ne s'agit en aucun cas d'un championnat régional de l'arbitrage.

Article 2 – Participation des équipes

Chaque département ne peut avoir plus de 2 équipes pour le représenter (exception : 3 pour la Haute-Garonne eu égard au potentiel démographique du département).

Les départements sont libres d'organiser une présélection en leur sein afin de donner une liste d'équipes participantes 7 jours (2 février 2019, lors de la CAL) avant la date de l'examen prévue (9 février 2019) par la Ligue Occitanie de Rugby.

Article 3 – Composition des équipes

Une équipe doit être composée d'au minimum 4 joueurs nés après le 30 juin 2003.

Une équipe peut être :

- Un club ;
- Un regroupement de clubs de séries territoriales.

Les joueurs détenant une licence d'arbitre ne peuvent pas participer au jeu-concours.

Article 4 – Déroulement

L'épreuve régionale du jeu-concours découverte de l'arbitrage s'organise sur deux centres, à la date prévue, le 9 février 2019, par la Ligue Occitanie de Rugby : la Maison Ovale de Territoire de Narbonne et la Maison du Rugby à Toulouse.

Les candidats se soumettront à un test écrit réalisé par la Commission Arbitrage de la Ligue de manière individuelle. Si une équipe présente plus de 4 joueurs, ce sont les quatre meilleures notes qui sont retenues afin d'obtenir une note d'équipe (4 notes sur 20 font une note sur 80).

Les deux meilleures équipes de chaque centre s'affrontent ensuite sur une épreuve vidéo (10 cas) pouvant donner jusqu'à 20 points, s'ajoutant au score de l'équipe, portant la note totale à 100.

La correction est assurée par des arbitres de la Ligue Occitanie de Rugby.

Les copies des vainqueurs de centre seront corrigées, chacune, par deux arbitres différents, afin d'établir l'équipe gagnante qui représentera la Ligue Occitanie de Rugby lors de l'épreuve nationale à Paris.

Les résultats définitifs seront donnés sous 7 jours après la date du déroulement du jeu-concours.

Toute tentative de tricherie par un candidat entraînera automatiquement la disqualification de son équipe.

Article 5 – Récompenses

Les finalistes de chaque centre ainsi que le finaliste régional se verront offrir des récompenses par la Commission Arbitrage de Ligue.

Le vainqueur régional montera à Paris représenter la Ligue Occitanie de Rugby pour l'épreuve nationale le jour de la finale du Top 14.